

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00500 Numéro SIREN : 429 321 201 Nom ou dénomination : @GP

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015315

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	146 335	107 718	38 617	25 717
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	109 100	458 800	486 655
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	457 158	204 130	253 029	191 657
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 934		75 934	75 471
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 701		4 701	405
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 252 028	420 948	831 080	779 905
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 055 646	146 154	1 909 492	1 727 604
Autres créances	61 310		61 310	48 460
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	3 674 284		3 674 284	2 563 498
Charges constatées d'avance (3)	26 839		26 839	20 161
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 318 078	146 154	6 171 924	4 859 723
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 570 106	567 102	7 003 005	5 639 628

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	638 901	631 002
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 495 243	2 587 899
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 244 144	3 328 901
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 986	6 805
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 392	183 880
Dettes fiscales et sociales	1 228 812	899 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 734	100 237
Produits constatés d'avance	1 225 936	1 119 940
TOTAL DETTES	2 758 860	2 310 727
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 003 005	5 639 628

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 7 003 005 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 495 243 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 264	36 071		146 335
Immobilisations incorporelles	110 264	36 071		146 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	567 900			567 900
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	104 905	53 212		158 117
- Matériel de transport	213 279	116 225	139 448	190 056
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 855	8 129		108 984
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	986 940	177 567	139 448	1 025 058
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	75 471	463		75 934
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	405	4 296		4 701
Immobilisations financières	75 876	4 759		80 635
ACTIF IMMOBILISE	1 173 080	218 397	139 448	1 252 028

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	36 071	177 567	4 759	218 397
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	36 071	177 567	4 759	218 397
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		139 448		139 448
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		139 448		139 448

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 547	23 171		107 718
Immobilisations incorporelles	84 547	23 171		107 718
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	81 245	27 855		109 100
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	63 577	9 610		73 186
- Matériel de transport	82 246	39 159	82 607	38 798
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 560	10 585		92 145
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	308 628	87 210	82 607	313 230
ACTIF IMMOBILISE	393 175	110 381	82 607	420 948

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 148 496 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 701		4 701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 055 646	2 055 646	
Autres	61 310	61 310	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 839	26 839	
Total	2 148 496	2 143 795	4 701
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	439 951
Frs, avoir à recevoir	3 825
Total	443 776

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 758 860 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 392	202 392		
Dettes fiscales et sociales	1 228 812	1 228 812		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 720	101 720		
Produits constatés d'avance	1 225 936	1 225 936		
Total	2 758 860	2 758 860		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 986			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	31 950
Dettes provisio./conges	202 035
Org.soc. ch./conges payes	80 814
Etat autres ch. a payer	20 700
Clients avoir a etabli	14 094
Total	349 593

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 839		
Total	26 839		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatées d'avance	1 225 936		
Total	1 225 936		

SAS @ GP
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA Les Tilleuls – 20 rue des Acacias
26120 MONTELIER
RCS ROMANS, SIRET 42932120100072

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS GOBERVILLES représentée par Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de sept mille six cents actions, ci.....9 499 actions
- Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de mille neuf cents actions, ci1 action
- Monsieur Frédéric MAURIZOT
Propriétaire de quatre cents actions, ci.....400 actions
- Monsieur Baptiste CHARRA
Propriétaire de cent actions, ci.....100 actions

TOTAL dix mille parts10 000 actions

M. Jacques GERMAIN, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'assemblée est présidée par Monsieur GOBERVILLE, président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

[Signature]

V G

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération du président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 3 495 243,24 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 495 243,24 euros de la manière suivante :

V6

- A la réserve facultative pour : 495 243,24 euros
- A titre de dividendes pour : 3 000 000,00 euros

Soit un dividende unitaire de 300 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice 2018

Dividende distribué : 2 018 000 euros

Exercice 2019

Dividende distribué : 2 000 000 euros

Exercice 2020

Dividende distribué : 2 580 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que M. Vincent GOBERVILLE, M. Frédéric MAURIZOT et M. Baptiste CHARRA n'ont pas pris part au vote pour les décisions les concernant directement.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président de 66 825,67 euros bruts pour l'exercice 2021, et de porter cette rémunération à 6 086,76 euros bruts par mois pour l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

V6

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

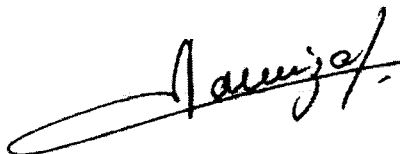
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

SAS GOBERVILLES



Frédéric MAURIZOT



Vincent GOBERVILLE



Baptiste CHARRA



Jacques Germain

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

@ GP

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER

R.C.S. Romans 429 321 201

*
* *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

*
* *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Handwritten signature

Jacques Germain

28 Rue Jean Bertin
45430 Chécy

Tél. : 02 38 55 19 42
Fax : 02 38 55 19 45

Expert-comptable indépendant inscrit au tableau de l'Ordre d'Orléans
et Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale d'Orléans
Siret : 452 658 859 00031 - NAF : 6920Z

SAS @ GP

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER
R.C.S. Romans 429 321 201

Rapport du Commissaire aux comptes

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société SAS @ GP,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS @ GP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré de la correcte application des principes comptables retenues antérieurement et notamment des règles de rattachement des produits et des charges à l'exercice.

A ce titre, j'ai mis en œuvre plus particulièrement des travaux et diligences visant à m'assurer de l'existence et de la valorisation de la trésorerie et des placements en compte à terme ainsi que des produits constatés d'avance.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de votre société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

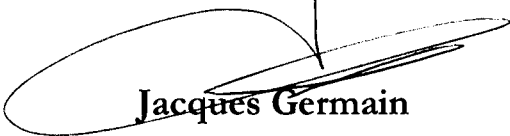
d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chécy
Le 10 juin 2022



Jacques Germain
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts. licences, logiciels, drts & val. similaires	146 335	107 718	38 617	25 717
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	109 100	458 800	486 655
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	457 158	204 130	253 029	191 657
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 934		75 934	75 471
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 701		4 701	405
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 252 028	420 948	831 080	779 905
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 055 646	146 154	1 909 492	1 727 604
Autres créances	61 310		61 310	48 460
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	3 674 284		3 674 284	2 563 498
Charges constatées d'avance (3)	26 839		26 839	20 161
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 318 078	146 154	6 171 924	4 859 723
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 570 106	567 102	7 003 005	5 639 628

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport.		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	638 901	631 002
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 495 243	2 587 899
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 244 144	3 328 901
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 986	6 805
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 392	183 880
Dettes fiscales et sociales	1 228 812	899 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 734	100 237
Produits constatés d'avance	1 225 936	1 119 940
TOTAL DETTES	2 758 860	2 310 727
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 003 005	5 639 628

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

2 758 860

2 310 727

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 7 003 005 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 495 243 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 264	36 071		146 335
Immobilisations incorporelles	110 264	36 071		146 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	567 900			567 900
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	104 905	53 212		158 117
- Matériel de transport	213 279	116 225	139 448	190 056
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 855	8 129		108 984
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	986 940	177 567	139 448	1 025 058
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	75 471	463		75 934
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	405	4 296		4 701
Immobilisations financières	75 876	4 759		80 635
ACTIF IMMOBILISE	1 173 080	218 397	139 448	1 252 028

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	36 071	177 567	4 759	218 397
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	36 071	177 567	4 759	218 397
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		139 448		139 448
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		139 448		139 448

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 547	23 171		107 718
Immobilisations incorporelles	84 547	23 171		107 718
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	81 245	27 855		109 100
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	63 577	9 610		73 186
- Matériel de transport	82 246	39 159	82 607	38 798
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 560	10 585		92 145
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	308 628	87 210	82 607	313 230
ACTIF IMMOBILISE	393 175	110 381	82 607	420 948



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 148 496 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 701		4 701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 055 646	2 055 646	
Autres	61 310	61 310	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 839	26 839	
Total	2 148 496	2 143 795	4 701

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	439 951
Frs. avoir à recevoir	3 825
Total	443 776

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 758 860 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 392	202 392		
Dettes fiscales et sociales	1 228 812	1 228 812		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 720	101 720		
Produits constatés d'avance	1 225 936	1 225 936		
Total	2 758 860	2 758 860		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 886			

Charges à payer

	Montant
Fournis fact. non parvenue	31 950
Dettes provisio./conges	202 035
Org.soc. ch./conges payes	80 814
Etat autres ch. à payer	20 700
Clients avoir à établir	14 094
Total	349 593

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 839		
Total	26 839		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatées d'avance	1 225 936		
Total	1 225 936		